

IEPR2161 Activités physiques et sportives adaptées

[15h+45h exercices] 2.5 crédits

Enseignant(s): Daniel Theisen
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Compréhension et maîtrise des aspects plus spécifiques de la motricité des disciplines de l'éducation physique et sportive pour une adéquation Sport et Handicap.

Permettre un perfectionnement en activités physiques et sportives adaptées avec des personnes ayant des besoins spécifiques. Mettre l'étudiant en situation réelle par un contact, dans la pratique sportive, avec des personnes handicapées.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Aspects fondamentaux et connaissance des activités physiques adaptées.

Application au handicap mental, sensoriel, moteur et médical dans le cadre des loisirs et de la compétition.

Etude et application des principes de réentraînement à l'effort dans un but de réinsertion professionnelle, de loisir et de compétition d'après les besoins spécifiques afin d'atteindre une véritable adéquation sport - handicap - travail.

Approfondissement de la connaissance de la spécificité des techniques et de l'organisation des sports pratiqués tant dans le domaine des loisirs et de la compétition.

Musique : Activités physiques et handicap.

Résumé: Contenu et Méthodes

Théorie:

Etude des différents concepts d'activités physiques et sportives adaptés (APSA-thérapie, éducation physique spécialisée, sport adapté aux personnes handicapées) et de leurs objectifs propres, analyse des fédérations nationales et internationales organisant le sport adapté, le mouvement paralympique, les systèmes de classification médicale et fonctionnelle, les aides techniques et adaptations dans les sports de loisir et de compétition, les sports paralympiques et les activités sportives adaptées récréatives. Pratique:

- sports pour personnes avec des déficiences physiques (en chaise roulante)
- sports pour personnes avec des déficiences sensorielles (aveugles et malvoyantes)
- sports pour personnes avec des déficiences intellectuelles

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Coordination:

KINE 12 : Activité physique et sportive de base adaptées : - Activités adaptées : aspects fondamentaux (22,5-0-0); - Education aquatique adaptée (7,5-0-0)

KINE 21 : Activités physiques et sportives adaptées : réentraînement à l'effort (0-30-0)

Nbre d'étudiants par groupe : 15

Nature et volume de l'encadrement : cotitulature avec assistant pour les séries.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

EDPH22	Deuxième licence en éducation physique	(2.5 crédits)	Obligatoire
IEPR3DS/TM	Diplôme d'études spécialisées en sciences de la motricité	(2.5 crédits)	Obligatoire
	(Thérapie manuelle)		

KINE21 Première licence en kinésithérapie et réadaptation (2.5 crédits) **KINE21/PS** Première licence en kinésithérapie et réadaptation (2.5 crédits)